

TRANSPORTS

CHEQUES TAXIS



SORTIR PLUS



PAM 91



MON COPILOTE



SNCF



BONS DE TRANSPORT VSL ET AMBULANCE



PASS NAVIGO / AMETHYSTE



PASS'LOCAL

Principe

PAM 91 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) mis en place par Ile-de-France Mobilités, la Région Île-de-France et les collectivités locales. Il apporte aux personnes à mobilité réduite un service public de transport collectif à la demande d'adresse à adresse. Le département de l'Essonne a un mode de fonctionnement spécifique avec un règlement de service et des conditions d'accès et de tarifications propres.

Conditions

- être titulaire d'une carte d'invalidité mentionnant un taux **supérieur ou égal à 80%** ;
- ou être bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), GIR 1 à 4 ;
- où être titulaire d'une carte de stationnement pour les invalides de guerre qui est délivrée par le Ministère de la Défense ;
- résider en **Essonne**.

Ne sont pas assurés les déplacements dont la prise en charge est prévue par un autre dispositif ou une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires, à destination d'établissements médico-sociaux...).

Démarche

- Inscription / réservation à effectuer en ligne sur le site <https://www.pam91.info>, par courrier ou par mail (contact@pam91.info), ou directement sur place à l'agence PAM 91— FlexCité 91—3 rue du Gévaudan—91090 LISSES.
- La réservation doit s'effectuer 3 semaines à 48h avant le déplacement souhaité.
- 48h avant le transport, le demandeur reçoit un SMS de confirmation horaire sur son portable. Dans le cas où la personne n'ait pas de téléphone portable, elle devra elle-même rappeler PAM91 48h avant le trajet pour confirmer que le transport est toujours prévu.
- Le conducteur aide ensuite le demandeur à monter dans le véhicule et à en descendre, mais ne l'accompagne pas à l'intérieur du bâtiment où au point de rendez-vous (consultation,...).



01 69 63 29 70

Retrouvez l'ensemble des
fiches pratiques sur notre
site internet
www.nepale.fr

Coût

Les tarifs varient en fonction de la distance de la course. Quatre zones kilométriques ont donc été définies. Les prix indiqués sur le site <https://www.pam91.info/> correspondent à un trajet aller, le retour constitue un autre trajet.

Modes de règlement des transports :

- par chèque bancaire ou chèque taxi ;
- par virement ou prélèvement automatique ;
- en espèces à l'agence PAM91.

Les factures sont mensuelles et envoyées par courrier au domicile du demandeur.